

ICART : réseau pédagogique propre au collège Edgar QUINET.

C'est un Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'établissement.

L'ENT comprend donc les "applications", "le réseau social", "la messagerie professeurs/élèves" ou élèves/élèves ou professeurs/professeurs

Le règlement intérieur y est de rigueur ainsi que les règles déontologiques :

- Chaque utilisateur doit connaître et respecter les règles juridiques s'agissant du respect d'autrui, du respect des valeurs humaines et sociales.
- Il est par conséquent interdit de consulter, de publier ou télécharger des documents :
 - à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, raciste, xénophobe,
 - à caractère pédophile ou pornographique,
 - incitant aux crimes, délits et à la haine raciale, à la consommation de substances illicites,
 - contrevenant aux droits d'auteur.

⇒ L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose à l'exclusion du réseau, ainsi qu'aux sanctions et poursuites pénales prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

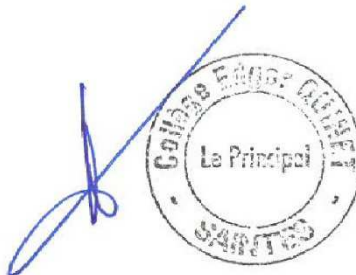
Nous surveillons très activement le réseau et Mme RIQUE-LURBET remet régulièrement en première page des messages de rappel tels que :

« Les messages et commentaires publiés ici sont visibles de tous. Avant de publier, assurez-vous que le contenu et la forme respectent le règlement intérieur du collège. Votre identifiant vous rend responsable de vos écrits. Ce réseau social est un outil de travail, pas un terrain de jeu. »

Les messages sans intérêt ou trop personnels n'ont pas lieu d'être sur le réseau social d' ICART et il est préférable d'utiliser alors la messagerie « mes courriels I-cart ». Autrement dit, les "chats" (dialogues en direct) n'ayant aucun intérêt pédagogique ne sont pas autorisés.

En revanche, il peut être utilisé comme moyen **d'obtenir un service de dépannage** lorsque :

- les élèves ne trouvent pas le chemin d'accès pour trouver un fichier
- les élèves ne savent pas comment renvoyer leur travail
- les élèves veulent poser leurs questions.



Le Principal

Joël Wiciak